

EN DIRECT DU COMITÉ DIRECTEUR DES 20 ET 21 JANVIER 2012 _____

LE COMITÉ DIRECTEUR

Décide :

Sur proposition de Francis Czyzyk, responsable du Groupe de travail, de modifier la formule du Championnat de France par équipes et de le passer de 6 joueurs à 4 joueurs avec les précisions suivantes :

Echéancier :

- Application au niveau national saison 2013/2014 ;
- Application au niveau régional saison 2014/2015 avec possibilité d'appliquer dès 2013/2014 ;
- Incitation au niveau départemental, avec possibilité d'appliquer en même temps que sa ligue soit 2013/2014 si cette ligue s'aligne sur le national, soit 2014/2015.

Dispositions concernant le championnat national messieurs et dames :

- Equipe de 4 joueuses ou joueurs avec le déroulement suivant des parties : AW-BX-CY-DZ-AX-BW-DY-CZ-double 1-double 2- AY-CW-DX-BZ ;
- Placement libre des joueuses et joueurs, composition libre des doubles ;
- Arrêt à la victoire acquise au niveau national mais possibilité de tout jouer au niveau régional et départemental si des ligues et des comités s'alignent sur le niveau national ;
- Départage particulier au niveau national mais possibilité de choisir le départage général si une ligue ou un comité fait le choix de tout jouer ;
- Début des rencontres à 17h au niveau national ;
- 1 étranger et 1 muté par équipe (point restant en réflexion jusqu'au plus tard mars 2012) ;
- Conditions de participation liées à une réforme du brûlage au plus tard mars 2012.

Modification de la pyramide en national messieurs :

- Nationale 1 : 4 poules de 8 soit 32 équipes
- Nationale 2 : 8 poules de 8 soit 64 équipes
- Nationale 3 : 16 poules de 8 soit 128 équipes

La pyramide en national dames est inchangée

La tarification et le calendrier seront précisés ultérieurement.